

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Mandelieu-la-Napoule (06210)

Réponses de Eric Bertrand, au nom de la liste « Continuons ensemble pour Mandelieu-La Napoule avec Sébastien Leroy »

— le 13/03/2020 à 20:44 —

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°1 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : Avenue de Saint-Exupéry (sous l'A8), avenue du général de Gaulle (bord de mer), avenue de Cannes, avenue des Anciens Combattants... (axes identifiés comme prioritaires dans les réponses aux baromètres cyclables 2017 et 2019)

Ces solutions techniques seront mises en oeuvre dans le Plan Vélo initié en 2019. Le passage sous l'A8 est une voie départementale hors agglomération. Le Conseil Départemental est sensibilisé à cette question (Euro Vélo 8).

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°2 : je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles. Réduction du trafic de transit sur le Bd des écureuils, l'avenue Janvier Passero ou l'avenue du 23 août.

Plusieurs établissements scolaires et crèches bénéficient déjà de l'accessibilité en sens unique. Le développement de ces solutions est effectivement souhaitable en restant compatible avec la sécurité routière et les attentes citoyennes.

Action n°3 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Dispositions souhaitables en les accompagnant d'une information générale sur les évolutions nécessaires, afin de développer les mobilités douces tout en garantissant la sécurité routière.

Action n°4 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Cette préconisation doit être accompagnée par la proposition de solutions alternatives aux parents. Cf. action 9 (Pédibus & vélobus)

Dans le prolongement des expérimentations déjà effectuées. expérimentations à élargir et pérenniser à chaque fois que ce sera possible. C'est un volet du Plan Vélo à ne pas négliger.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°5 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Déjà mis en application pour tous les nouveaux aménagements de voirie. Les piétons sont également bénéficiaires de ces dispositifs lorsque c'est possible.

Action n°6 : je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple).

Idee à développer, notamment dans le cadre de l'intercommunalité dont c'est une des compétences. Cohérent avec le Plan Vélo.

Promouvoir une culture vélo

Action n°7 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Le programme Alvéole 2 est attractif et répond à mes projets pour accompagner le Plan Vélo. Il contribuera à intégrer l'usage des modes de déplacements doux dès l'enfance. Je demanderai aux services de solliciter les aides de ce programme de financement.

Action n°8 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Les différents pôles municipaux sont peu éloignés les uns des autres (Mairies principale et annexes, services techniques, médiathèque, archives, ...), une partie des déplacements des élus et/ou services techniques peut certainement se faire à vélo.

3 vélos à assistance électrique (VAE) ont été achetés pour les agents et élus du Service des Sports pour des déplacements intra-muros.

Il en est de même pour l'OTC avec l'acquisition d'un VAE en remplacement d'une voiture de service.

Ces initiatives sont appelées à être étendues et, dans certains cas, pour remplacer des deux roues à moteurs thermiques. Les VAE seront à disposition des élus.

Action n°9 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Mis à l'étude durant le mandat 2014-2020, il s'insérera naturellement dans le déploiement du Plan Vélo.

Action n°10 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Pédibus a déjà été expérimenté ponctuellement. Le Plan Vélo lancera un éventail d'initiatives de ce type. Pour ce qui concerne Vélobus, l'expérience mérite d'être tentée. Je demanderai aux services concernés de me proposer les modalités de mise en application.

Action n°11 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Ces comportements constituant des infractions, ils sont verbalisés systématiquement dès leur constatation. La tolérance "0" doit être de mise en la matière.

Action n°12 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Un tel plan sera le corollaire du Plan Vélo. La culture du vélo et des mobilités actives (marche) accompagnera nécessairement les évolutions des comportements ancrés chez les automobilistes. Il y a un enjeu de sécurité à ne pas modifier les règles de circulation sans les préparer psychologiquement.

Commentaires généraux

Aucun commentaire n'a été fait par le candidat-e